



Alvarez & Arlabosse
Société d'Avocats Inter-Barreaux

SELARL ALVAREZ-ARLABOSSE - Maître Céline CASTINETTI
Avocat au Barreau de DRAGUIGNAN
Pôle Excellence Jean Louis, 342 Via Nova, 83600 FREJUS
Tél. : 04.98.11.45.00 - celine.castinetti@alvarez-arlabosse.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

Sur la commune de ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS (Var),
Dans un ensemble immobilier dénommé 8 BIS BLD DE LA LIBERTE,
situé 1 Place de l'Eglise,

Lot n°31 : consistant en UN APPARTEMENT
à l'état brut de **39,85 m²** loi Carrez,
situé au 2ème étage portant le numéro 4 au plan de masse

MISE A PRIX : DIX MILLE EUROS (10 000 euros)

VISITE DES LIEUX :

Par la SELARL ACTAZUR, Commissaires de Justice à DRAGUIGNAN,
Le lundi 02 novembre 2026 de 14 h à 15 h - Rendez-vous sur place.

Cette adjudication aura lieu à l'audience
devant le Juge de l'Exécution immobilier
près le Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN (Var),
au Palais de Justice de ladite ville, rue Pierre Clément,
LE VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026 A 9 H 30

**La présente vente est poursuivie
A LA REQUETE DU :**

**LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES
DEL'ENSEMBLE IMMOBILIER DENOMME
8 BIS BOULEVARD DE LA LIBERTÉ**, sis
8 Bis Boulevard de la Liberté - 83520
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS, représenté par
son syndic en exercice, la société **AGENCE
GÉNÉRALE IMMOBILIÈRE DE ST
AYGULF**, société par actions simplifiée immatri-
culée au RCS de FREJUS sous le numéro 653
750 406, dont le siège social sis 1159 Avenue de
la Corniche d'Azur, Saint Aygulf - 83370 FREJUS,
elle-même représentée par ses dirigeants légaux
en exercice demeurant ès-qualité audit siège,
Ayant pour avocat **Maître Céline
CASTINETTI**, membre de la **SELARL
ALVAREZ-ARLABOSSE**, Avocat au Barreau
de DRAGUIGNAN membre de la SELARL
ALVAREZ-ARLABOSSE.

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE :

Sur la commune de ROQUEBRUNE-SUR-
ARGENS (Var), dans un ensemble immobilier
dénommé 8 BIS BLD DE LA LIBERTE, situé 1
Place de l'Eglise, cadastré section BD n°410
d'une contenance totale de 02 a 67 ca,

Lot numéro trente-et-un (31) :

Un appartement de 39,85 m² loi Carrez situé au
2^{ème} étage portant le numéro 4 au plan de masse,
Et une quote-part dans la propriété du sol : indé-
terminée.

La SELARL ACTAZUR a dressé le procès-verbal des-

criptif le 03 février 2026.

Il s'agit d'un appartement à l'état brut avec uniquement
les 4 fenêtres qui ouvrent côté place de l'Eglise.

OCCUPATION : Les lieux sont en l'état inhabitable
et inhabité.

SYNDIC : Cet ensemble immobilier est géré par
SARL AGENCE GENERALE IMMOBILIERE DE SAINT
AYGULF (A.G.I.) au capital de 7 622,45 euros, imma-
triculée au RCS de FREJUS sous le numéro 653
750 406, dont le siège social est 1155 Avenue de la
Corniche d'Azur, BP 13, ST AYGULF - 83600 FREJUS.

FRAIS : Les frais préalables à la vente et ceux
ordinaires de vente seront payables en sus du prix
d'adjudication.

**Les enchères ne peuvent être portées que
par un avocat inscrit au Barreau de
DRAGUIGNAN.**

Pour porter les enchères, l'Avocat devra notamment
être en possession d'une caution bancaire irrévocable
ou d'un chèque de banque libellé à l'ordre de Monsieur
le Bâtonnier séquestre représente 10 % de la mise à
prix avec un minimum de 3 000 €.

Outre les charges clauses et conditions indiquées au
cahier des conditions de vente contenant les clauses et
les conditions générales et particulières de vente sur
saisie immobilière dressé par **Maître Céline
CASTINETTI** déposé au greffe du Juge de l'Exé-
cution Immobilier du Tribunal Judiciaire de
DRAGUIGNAN (**RG n° 26/02551**) où il peut être
consulté, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat poursuivant,
ou encore sur le site **www.avoventes.fr**